

cndp

Commission particulière

du débat public
Stockage souterrain
de gaz naturel
de Salins des Landes

Cahier d'acteur

Le contenu de ce cahier d'acteur n'engage que son auteur et en aucune façon la CPDP.



EUROPE ECOLOGIE-LES VERTS LANDES

EELV Landes est le Comité local d'Europe Ecologie-les Verts sur le périmètre départemental des Landes. D'après les statuts d'EELV, le Comité local est la structure de base de l'organisation politique, il représente cette organisation et agit en son nom.

*Le présent cahier d'acteur est signé par son secrétaire départemental : Gérard CLAVERIE
BP 30048 - 40501 Saint Sever Cedex europeecologie.landes@live.fr*

Gérard CLAVERIE

Secrétaire départemental

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS Landes

Tel : 06 99 72 39 51

Remarques préliminaires

Nous examinons ce projet à la lumière de nos conceptions concernant les stratégies énergétiques, les sécurités humaines et environnementales et les nécessités démocratiques.

Nous mettrons l'accent principalement sur ce qui a été peu abordé dans les cahiers d'acteurs précédents, tel la géologie et la démocratie.

Stratégies énergétiques

Besoins énergétiques à l'horizon 2032 :

d'après les documents du porteur du projet, le stockage est progressif de 2020 à environ 2032, date à laquelle le stockage serait complet.

Va-t-il correspondre aux besoins en électricité d'origine gazière à ce moment là, dans 20 ans ?

Actuellement, on observe que la vitesse de la courbe de consommation de gaz diminue en France (fig 20 du Dossier du maître d'ouvrage).

D'autre part, où se situerait la centrale électrique de cogénération liée à ce stockage ?

On peut se demander si la destination finale de ce gaz est la transformation en électricité ou s'il correspond à une diversification des offres énergétiques d'EDF.



Bilan énergétique du projet : une consommation importante d'énergie sera nécessaire pour le creusement des cavités et pour assurer la progression de la saumure.

Financement du projet : d'après EDF, le coût global sera de 650 M€ et sera financé par « EDF et ses partenaires éventuels ». Quels seront-ils ? L'exemple de la LGV (GPSO) fait craindre que les collectivités territoriales soient sollicitées pour contribuer à cet investissement, dès lors qu'il sera considéré d'utilité publique. Or nous sommes dans un contexte de crises à répétition.

Prix du gaz : au cours des 10 ans précédant la crise, les prix de l'électricité et des carburants ont augmenté de 32% en France. Le stockage sera à l'optimum vers 2032, or le pic d'Hubbert pour le gaz est estimé

aux environs de 2025. Les sources non renouvelables de l'énergie (dont le gaz naturel) vont être de plus en plus rares, et donc chères.

Incertitudes sur la permanence de l'approvisionnement en gaz, qui dépend de pays étrangers comme la Russie (il y a eu des problèmes avec l'Ukraine en Janvier 2009 sur le gazoduc, de plus l'extraction du gaz en Sibérie se réalise dans des conditions préjudiciables pour les populations locales), et le Qatar (gaz naturel liquéfié, ce qui n'est pas le moyen le plus facile). Dans la décennie prochaine, seront en concurrence le projet de gazoduc nord européen soutenu par Gazprom et le projet sud européen « Nabucco », gazoduc qui permettrait d'acheminer le gaz du Turkménistan, de l'Azerbaïdjan et du Qatar, et qui passerait par la Turquie.

Sécurité humaine et économie

Cette installation sera classée SEVESO 2, donc susceptible d'accidents majeurs. Une fuite de gaz (gaz sous très forte pression dans les cavités) peut être à la source d'explosions majeures avec incendies. Quelles seront les conséquences pour les habitations et la forêt ?

La richesse des Landes en nappes souterraines devra aussi être prise en compte. Quelles seront les incidences sur les nappes phréatiques en cas de fuite profondes ? Ce risque n'est pas abordé.

Problèmes posés par le diapir lui-même

Les figures de la page 37 du Dossier du maître d'ouvrage présentent des approximations si importantes qu'elles confinent à des erreurs. Ce sont les mouvements tectoniques de compression, liés à la surrection des Pyrénées, qui ont principalement induits la migration des évaporites (roches salines formées par évaporation dans une mince tranche d'eau de mer) et l'inversion des paléofailles normales du Crétacé inférieur. Ces systèmes de failles peuvent être réactivés par des mouvements du Front Nord Pyrénéen. Il

y a eu récemment des séismes au niveau de la zone de subduction méditerranéenne, de l'Espagne à la Turquie. Des mouvements de compression peuvent modifier les diapirs.

Les études sismiques réalisées par GEOSTOCK ne donnent pas de renseignements sur l'intérieur du diapir, tandis que des études menées par le BRGM évoquent la présence de lacolithes d'ophite de plusieurs dizaines de mètres dans la formation salifère (les ophites sont des dolérites de l'ancien plancher océanique contemporains des dépôts évaporitiques, ce qui explique leur présence).

Ces bancs d'ophite peuvent gêner la formation des cavités et/ou diminuer le volume utile de la cavité. Les études sismiques conduisant aux 3 écorchés, de la base du Keuper à l'Eocène, peuvent poser question sur la pertinence du choix du lieu de creusement.

La proximité du stockage et des établissements thermaux (Dax est à environ 10 km à vol d'oiseau) peut poser un problème en terme d'image et peut être de risques.



Le rejet en mer de la saumure (sur 12 ans environ) et les travaux inhérents aux installations marines auront

des conséquences sur la pêche du fait des modifications des milieux.

Sécurité environnementale

Influence sur biodiversité marine

Les conditions de vie de la faune benthique, en particulier, seront modifiées par :

1°) l'excès de sel : la saumure est 7 fois plus concentrée en sel que l'eau de mer, pour un débit de rejet d'environ 800 m³/h, compte tenu des heures de travail, on arrive à plus de 3000 tonnes/jour.

2°) la composition de la saumure : celle-ci n'est pas connue de façon précise : une grande partie des insolubles restent au fond des cavités mais une partie fine se retrouvera dans la saumure.

3°) l'augmentation de la turbidité : la vitesse d'éjection de la saumure (près de 4m/s) va entraîner la remise en suspension des sables vaseux.

L'étude de la SOGREAH comporte beaucoup de modèles numériques mais peu d'observations réelles actuelles : les modélisations sont nécessaires, mais la multiplicité des paramètres en milieu littoral demande **une vérification par des études « in vivo »**.

De plus, la traversée par le saumoduc de zones protégées, le franchissement des dunes anciennes et littorales, le bruit occasionné par les stations de pompage sont susceptibles de porter atteinte à l'attrait touristique du territoire concerné.

Démocratie

Transparence : la diffusion du Dossier de maître d'ouvrage (octobre 2011), de même que les comptes rendus des réunions publiques est une bonne chose, cependant personne ne possède les connaissances permettant de réellement juger les arguments du porteur de projet.

Le principe des réunions publiques est positif car les participants peuvent poser des questions directement aux responsables du projet et apprendre des autres participants. Cependant l'exposé préliminaire prend beaucoup de temps, certaines parties pourraient être avantageusement remplacées par des schémas explicatifs. Ainsi, le temps consacré aux questions serait plus long.

En plus des études réalisées par GEOSTOCK et SOGREAH, il nous paraît nécessaire que des organismes publics de recherche, comme l'IFREMER et le BRGM, examinent les éléments de ce projet et que

leurs conclusions soient portées à la connaissance des populations.

La démocratie n'est réelle que si les citoyens sont exactement informés, donc la décision ne devrait être prise qu'après une seconde série de consultations. **Il ne faut pas confondre information et concertation.** La convention d'Aarhus (ratifiée par la France en 2002) assure aux citoyens, en matière d'environnement, outre l'accès à l'information et à la justice, la participation aux processus décisionnels, dans la mesure d'une information juste et suffisante.

Il conviendrait que les porteurs du projet connaissent mieux les caractéristiques locales, par exemple, il n'a pas été envisagé le croisement entre le saumoduc et la LGV (si celle-ci se réalise ...), ce croisement se situerait dans la partie unique du fuseau, au niveau de la N124.



CONCLUSION

Le projet « Salins des Landes » correspond à une conception dépassée des stratégies énergétiques, qui doivent être adaptées à un monde nouveau. Il s'insère dans un contexte de concurrence internationale, propice à la spéculation, et ne va pas dans le sens du développement des énergies renouvelables et de la diminution des gaz à effet de serre.

La sécurité pose question :

il y a eu des fuites de gaz dans des dispositifs analogues.

Les conséquences sur l'environnement et l'économie locale ne sont pas négligeables et sont en partie irréversibles.

Propositions alternatives :

- économies d'énergie (gaz, électricité)*
- utilisations d'énergies renouvelables, qui assurent indépendance énergétique, diminution du CO₂, non délocalisables, emplois permanents, respect de la biodiversité... Exemples : biogaz et filière bois où le CO₂ est à cycle court (alors que le gaz naturel est à cycle CO₂ long car c'est une énergie fossile), géothermie (chauffage habitations + cascade thermique pour serres, piscines etc...).*

On peut pallier l'intermittence du solaire et de l'éolien par d'autres procédés que le stockage du gaz, par exemple le stockage par voie hydrogène, qui se perfectionne et se développe.